

## ACTUELLEMENT : APPEL A MANIFESTATIONS D'INTERET POUR L'INITIATIVE « RENFORCEMENT DES CAPACITES DES BIBLIOTHECAIRES DE LECTURE PUBLIQUE »

---

EIFL (Electronic Information for Libraries - Informations électroniques pour les bibliothèques) fait un appel à manifestations d'intérêt à destination des réseaux de bibliothèques publiques en Afrique subsaharienne, en vue d'un partenariat avec EIFL-PLIP pour adapter son initiative « Renforcement des capacités des bibliothécaires de lecture publique » aux besoins locaux.

Le formulaire d'inscription à la manifestation d'intérêt est [téléchargeable ici](#).

**L'appel prend fin le 20 janvier 2017.**

### ***Cible de l'appel***

L'initiative de renforcement des capacités d'EIFL-PLIP cible les bibliothèques publiques qui ont déjà, ou qui sont sur le point de recevoir des ordinateurs et des connexions internet. La formation est conçue pour permettre aux bibliothécaires d'utiliser efficacement cette technologie pour offrir leurs services à leurs communautés, par exemple dans des domaines qui intéressent les [agriculteurs](#), [pour fournir des informations sur les problématiques locales de santé](#), pour des activités qui [stimulent l'éducation des enfants](#), et en général, pour encourager la formation des compétences numériques dans leurs communautés.

Depuis 2014, EIFL-PLIP a collaboré avec des partenaires locaux pour fournir des programmes de renforcement des capacités pour des bibliothécaires de lecture publique au Ghana, au Kenya, en Ouganda et en Éthiopie (apprenez-en plus sur [le programme et ses résultats](#) ici). Grâce à

cet appel, nous élargissons l'initiative de renforcement de capacités à d'autres pays d'Afrique subsaharienne.

***Que va fournir cette initiative aux réseaux de bibliothèques publiques?***

EIFL-PLIP va travailler avec des réseaux de bibliothèques publiques pour évaluer les compétences des bibliothécaires de lecture publique, pour adapter l'initiative de renforcement de capacités aux besoins locaux, et pour fournir les **fonds correspondants** à la réalisation de la formation. Les réseaux de bibliothèques publiques qui postulent peuvent être centralisés ou décentralisés, selon la situation du pays.

Les bibliothèques qui participent à la formation auront l'opportunité de recevoir une petite bourse pour mettre en pratique leurs idées pour développer des services innovants. Il y aura jusqu'à trois bourses de ce type par pays, en général d'un montant maximum de 5000 dollars américains. L'attribution des bourses dépendra de la qualité des propositions reçues.

***Quel est l'engagement attendu des réseaux de bibliothèques publiques?***

Avant de poser sa candidature à l'initiative, le réseau de bibliothèques publiques (consulter la section suivante pour les critères d'éligibilité) doit identifier les opportunités de financement correspondant au niveau des agences gouvernementales. Par « financement correspondant », nous entendons que le gouvernement contribue au financement de la formation, ou qu'il s'engage à équiper les bibliothèques publiques d'ordinateurs et de connexions à internet, dans les cas où les bibliothèques ne bénéficient pas de la technologie, ou que la technologie disponible soit dépassée.

De plus, les directeurs de bibliothèques publiques doivent s'engager à permettre à leur personnel de participer à tous les modules de formation et

doivent payer les frais de déplacement correspondants. On attend aussi d'eux qu'ils travaillent avec EIFL-PLIP sur l'évaluation des compétences et des connaissances du personnel, pour adapter l'initiative de renforcement de capacités aux besoins locaux, et qu'ils contribuent à l'évaluation post formation.

### ***Quels sont les réseaux de bibliothèques publiques qui sont éligibles?***

Les réseaux de bibliothèques publiques d'[Afrique subsaharienne](#) qui remplissent les exigences suivantes sont éligibles :

- Le réseau en question peut être le réseau national de bibliothèques publiques, ou un réseau régional / provincial / municipal ; il doit compter au moins dix bibliothèques.
- Il doit y avoir au moins deux personnes par bibliothèque qui peuvent participer à la formation.
- Les bibliothèques participant au renforcement de capacités doivent être équipées d'ordinateurs en accès public et de connexions internet. Si elles n'ont pas déjà des ordinateurs et internet, le gouvernement doit s'engager à les fournir pour pouvoir rejoindre l'initiative.

Pays NON éligibles pour une candidature à cet appel :

- EIFL-PLIP est soutenue par une bourse du Programme mondial pour les bibliothèques de la Fondation Bill et Melinda Gates ; le Botswana et l'Afrique du Sud reçoivent aussi une aide de ce programme.
- Les réseaux de bibliothèques publiques du Kenya, d'Ouganda, du Ghana et d'Éthiopie bénéficient déjà de l'initiative de renforcement de capacités d'EIFL-PLIP.

### ***Que se passe t'il quand une manifestation d'intérêt est reçue?***

Le candidat recevra une notification par email lors de la réception de sa manifestation d'intérêt, puis quatre semaines après la soumission, on l'informerá si le pays a été présélectionné comme partenaire potentiel.

EIFL se rendra dans le pays en question pour :

- Évaluer si le réseau de bibliothèques publiques correspond à l'initiative.
- Obtenir la confirmation de l'agence / des agences gouvernementale/s identifiée/s qui fournira/ont les fonds correspondants.

Une fois qu'un réseau de bibliothèques est accepté, l'initiative de renforcement des capacités durera pendant environ trois ans, ce qui comprend le cycle complet d'évaluation des compétences et de formation, l'attribution des bourses de projet aux bibliothèques et l'implémentation du projet.

### ***Qui puis-je contacter si j'ai des questions?***

Veillez contacter Janet Sawaya à [janet.sawaya@eifl.net](mailto:janet.sawaya@eifl.net).